Renseignements généraux

Note: Afin d'alléger le texte, les termes et les expressions utilisés englobent les deux genres grammaticaux.

Qui peut remplir cette demande

Vous pouvez présenter une demande de sélection temporaire dans le cadre de l'un des volets du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), si vous avez l'intention de venir travailler temporairement au Québec à temps plein dans un emploi temporaire spécialisé ou peu spécialisé rémunéré à haut salaire ou à bas salaire.

Vous pouvez présenter une demande de sélection temporaire lorsque l'offre d'emploi offerte n'est pas pour le compte d'une entreprise sur laquelle vous exercez un contrôle et qui n'est pas dans un secteur inadmissible visé aux articles 1 ou 2 de l'Annexe E du Règlement sur l'immigration au Québec. Ces secteurs sont les suivants :

- 1. Prêts sur salaire, encaissement de chèques ou prêts sur gage;
- 2. Production, distribution ou vente de produits pornographiques ou sexuellement explicites ou services reliés à l'industrie du sexe comme la danse nue ou érotique, les services d'escorte ou les massages érotiques.

Pour tout renseignement concernant le Programme des travailleurs étrangers temporaires, veuillez consulter le site Web du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) au https://www.quebec.ca/immigration/travailleurs-etrangers-temporaires.

Pour que votre demande soit traitée dans les meilleurs délais, l'employeur qui vous offre un emploi temporaire (à durée déterminée) devrait présenter auprès du Ministère Emploi et Développement social/Service Canada (EDSC) une demande d'Évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT) ou devrait avoir obtenu une EIMT positive ou neutre. Pour tout renseignement concernant les règles fédérales applicables au Programme des travailleurs étrangers temporaires, votre employeur doit consulter le site Web d'EDSC à la page suivante https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers.html.

Remarque: Veuillez ne pas remplir cette demande si votre catégorie d'emploi n'est pas visée par l'exigence d'obtenir une EIMT ou s'il n'est pas nécessaire de détenir un permis de travail pour occuper l'emploi proposé ou si la durée de l'emploi offert est de 30 jours ou moins ou si le poste offert n'est pas rétribué. Dans ces cas, veuillez consulter le site Web d'<u>Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada</u> pour connaître la marche à suivre relative à votre situation.

Marche à suivre

Vous devez remplir les parties 1 et 2 du formulaire Demande de sélection temporaire — Programme des travailleurs étrangers temporaires, en vous référant aux renseignements généraux.

Rassemblez tous les documents demandés dans le format exigé (original, copie certifiée conforme ou photocopie). Consultez, lorsque précisé, la Liste des autorités reconnues pour certifier conformes des documents au https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/formulaires/formulaire-titre/liste-autorites.html.

Placez vos documents et pièces justificatives dans l'ordre suivant :

- Le paiement des droits exigibles¹;
- La Partie 1 dûment remplie et signée;
- La Partie 2 dûment remplie;
- Les autres formulaires et déclarations, dûment remplis et signés, le cas échéant;
- Tous vos documents et pièces justificatives dans l'ordre indiqué dans la Partie 2.



Votre demande doit être complète, c'est-à-dire qu'elle doit **obligatoirement** contenir le paiement des droits exigibles, les parties 1 et 2 dûment remplies et signées, les formulaires dûment remplis et signés ainsi que tous les documents demandés dans le format exigé (original, copie certifiée conforme, photocopie), sans quoi **elle pourrait être rejetée**.

^{1.} Les frais d'examen de votre demande ne sont pas remboursables.

Assurez-vous d'avoir daté et signé tous les formulaires et toutes les déclarations et de conserver une photocopie de tous les documents que vous soumettez au Ministère.

Il est possible de transmettre tous ces documents directement à l'employeur qui vous offre l'emploi temporaire. Pour ce faire, remplissez et signez la section du formulaire intitulée *Autorisation donnée à l'employeur* permettant à l'employeur qui vous offre l'emploi temporaire de vous représenter dans les démarches auprès du Ministère. Prenez note que le Ministère transmettra la décision relative à votre CAQ à l'employeur, le cas échéant.

Important

Vous devez informer les autorités du Ministère de tout changement aux réponses indiquées dans votre demande dans les 30 jours suivant ce changement.

Notez que les originaux des documents que vous soumettez peuvent être exigés en tout temps au cours du traitement de votre demande.

Les signatures sur les formulaires, les déclarations et les documents exigés doivent être manuscrites. Les signatures électroniques suivantes sont aussi acceptées :

- Une signature manuscrite apposée à l'aide d'un accessoire technologique (par exemple, un stylet, un écran tactile ou une souris);
- Une signature manuscrite numérisée (par exemple, l'apposition de l'image d'une signature).

Les signatures numériques (générées grâce à un certificat numérique produit au moyen d'un outil spécialisé) ou dactylographiées ne sont pas acceptées.

Traduction

Si vous soumettez des documents ou des parties de documents dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez fournir :

- Le document dans la langue d'origine, dans le format exigé (original, copie certifiée conforme ou photocopie);
- L'original de la traduction intégrale faite par un traducteur reconnu. Pour connaître les exigences liées aux traductions et la définition de traducteur reconnu, consultez le site Web du Ministère au https://www.quebec.ca/immigration/regles-documents-formats#c175600.



Si le document original est rédigé en français ou en anglais, mais qu'il comporte un sceau dans une autre langue, vous devez absolument faire traduire ce sceau.

Recours aux services d'une personne rémunérée

Le formulaire et les instructions ont été conçus de manière à permettre aux personnes désireuses d'immigrer au Québec de remplir leurdemande sans aide. Il n'est donc pas nécessaire de recourir aux services d'une personne rémunérée pour entreprendre vos démarches.

Si vous décidez de retenir les services d'une personne rémunérée, vous devez savoir que pour mieux protéger les candidates et candidats à l'immigration contre les pratiques douteuses ou illégales, le Ministère ne traite qu'avec :

- Les membres en règle du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec;
- Les personnes titulaires d'une autorisation spéciale délivrée par ces organismes;
- Les consultants en immigration reconnus par le Ministère et inscrits au Registre québécois des consultants en immigration.

Pour connaître la liste des consultants reconnus, veuillez consulter le site Web suivant : https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/registre-quebecois-des-consultants-en-immigration.

Procuration

Si vous souhaitez qu'une personne vous représente auprès du Ministère, vous devez joindre à votre demande le formulaire <u>Mandat de représentation (A-0525-AF)</u> signé par vous et par cette personne.

Personnes qui vous accompagnent

L'époux(-se) ou conjoint(e) de fait qui vous accompagne ou qui vient vous rejoindre au Québec doit obtenir certaines autorisations pour travailler ou étudier. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web du Ministère à la page https://www.quebec.ca/immigration/travailler-temporairement/programme-travailleurs-etrangers-temporaires/conjoint-et-enfants.

L'enfant à charge qui vous accompagne ou qui vient vous rejoindre au Québec doit, pour pouvoir étudier, obtenir un Certificat d'acceptation du Québec dans le cadre du Programme des étudiants étrangers ainsi qu'un permis d'études délivré par le gouvernement du Canada. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web du Ministère à la page https://www.quebec.ca/immigration/travailler-temporairement/ programme-travailleurs-etrangers-temporaires/conjoint-et-enfants.

Définitions

Classification nationale des professions

Le document publié par le gouvernement du Canada à l'adresse : https://noc.esdc.qc.ca/Accueil/Bienvenue.

Emploi temporaire

Un emploi dont la durée ne peut pas dépasser 36 mois.

Emploi à temps plein

Un emploi dont la période de travail est de minimum 30 heures par semaine.

Emploi spécialisé ou peu spécialisé

Un emploi spécialisé est celui dont la catégorie FÉER est 0, 1, 2 ou 3 selon la Classification nationale des professions. Un emploi peu spécialisé est celui dont la catégorie FÉER est 4 ou 5 selon la Classification nationale des professions.

Requérant

La ressortissante ou le ressortissant étranger qui présente une demande de sélection temporaire dans le cadre de l'un des volets du PTET.

Rémunération à haut salaire ou à bas salaire

Un emploi rémunéré à haut salaire est celui dont le salaire est égal ou supérieur au salaire horaire médian applicable au Québec. Un emploi rémunéré à bas salaire est celui dont le salaire est inférieur au salaire horaire médian applicable au Québec. Pour plus d'informations, visitez le site Web du Ministère au https://www.quebec.ca/emploi/embauche-et-gestion-de-personnel/recruter/embaucher-immigrant/embaucher-travailleur-etranger-temporaire/poste-haut-salaire/etablir-salaire.

Volets du Programme des travailleurs étrangers temporaires

Le travailleur étranger temporaire est admissible à :

- Un emploi faisant partie du Volet des talents mondiaux (emploi spécialisé à haut salaire). Pour en savoir plus sur ce volet, visitez le site Web du Ministère au https://www.quebec.ca/emploi/embauche-et-gestion-de-personnel/recruter/embaucher-immigrant/embaucher-travailleur-etranger-temporaire/travailleur-hautement-specialise;
- Un emploi faisant partie de la Liste des professions admissibles au traitement simplifié. Pour en savoir plus sur ce volet, visitez le site Web du Ministère au https://www.quebec.ca/emploi/embauche-et-gestion-de-personnel/recruter/embaucher-immigrant/embaucher-travailleur-etranger-temporaire/traitement-simplifie;
- Un emploi faisant partie de la catégorie des fournisseurs de soins à domicile (emploi spécialisé ou peu spécialisé à haut salaire ou à bas salaire). Pour en savoir plus sur ce volet, visitez le site Web du Ministère au https://www.quebec.ca/emploi/embauche-et-gestion-de-personnel/recruter/embaucher-immigrant/embaucher-travailleur-etranger-temporaire/embaucher-fournisseur-soins-domicile;
- Un emploi dans le domaine de l'agriculture primaire (emploi peu spécialisé à bas salaire). Pour en savoir plus sur ce volet, visitez le site Web du Ministère au https://www.quebec.ca/emploi/embauche-et-gestion-de-personnel/recruter/embaucher-immigrant/embaucher-travailleur-agricole;
- Un emploi régulier (emploi spécialisé ou peu spécialisé à haut salaire ou à bas salaire). Pour en savoir plus sur ce volet, visitez le site Web du Ministère au https://www.quebec.ca/emploi/embauche-et-gestion-de-personnel/recruter/embaucher-immigrant/embaucher-travailleur-etranger-temporaire.

Demande de sélection temporaire Programme des travailleurs étrangers

A-0506-CF (2023-11)

Partie 1 - Formulaire

Remplissez toutes les sections du formulaire en vous référant aux pages Renseignements généraux, au besoin. Si vous manquez d'espace, utilisez une feuille séparée et inscrivez-y le numéro de la section correspondante.

À l'exception des sections facultatives, tout refus de répondre ou toute omission peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier.

1. Demande antérieure

Avez-vous déjà présenté une demande de sélection temporaire pour travail ou une autre demande de sélection temporaire?

Oui Non

Si oui, veuillez indiquer votre numéro de référence individuel C ou votre numéro de dossier C000

Veuillez cocher le volet dans lequel vous présentez cette demande de sélection temporaire.

Veuillez cocher ► 2. Volet du Programme des travailleurs étrangers temporaires

Un emploi faisant partie du Volet des talents mondiaux (emploi spécialisé à haut salaire)

Un emploi faisant partie de la Liste des professions admissibles au traitement simplifié

Un emploi faisant partie de la catégorie des fournisseurs de soins à domicile (emploi spécialisé ou peu spécialisé à haut salaire ou à bas salaire)

Un emploi dans le domaine de l'agriculture primaire (emploi peu spécialisé à bas salaire)

Un emploi régulier (emploi spécialisé ou peu spécialisé à haut salaire ou à bas salaire)

3. Renseignements sur votre identité

	Sexe Féminin Masculin		
Indiquez vos nom(s) et prénom(s) en caractères d'imprimerie tels qu'ils figurent dans votre passeport.	Nom(s) de famille à la naissance		Prénom(s)
Si vous possédez plusieurs passeports, donnez l'information du passeport que vous utilisez pour entrer au Canada, le cas échéant.	Nom(s) de famille après le mariage (s'il y a lieu) N° de passeport Citoyenneté	Date de naissance (année/m	Autres noms ou prénoms que vous utilisez ou sous lesquels on vous connaît (s'il y a lieu) ois/jour)
	Lieu de naissance		
	Ville	Province ou État	Pays ou territoire

Indiquez l'adresse du domicile où vous demeurez actuellement.	4. Adresse du domicile
	Numéro Rue Appartement Ville
	Province ou État Code postal Pays ou territoire
	Téléphone au domicile Téléphone au travail Autre téléphone
	Courriel Autre courriel
Indiquez l'adresse de correspondance si elle est	5. Adresse de correspondance
différente de votre adresse	
actuelle et indiquez le nom de la personne qui y réside si cette	Numéro Rue Appartement Ville
adresse ne se rapporte pas directement à vous.	
directement a vous.	Province ou État Code postal Pays ou territoire
	Téléphone Courriel
	Nom(s) et prénom(s) de la personne Lien avec cette personne
Indiquez le nom de l'entreprise dans laquelle vous avez l'intention	6. Renseignements sur l'emploi temporaire offert
de travailler comme elle figure	Nom légal de l'entreprise
au Registre des entreprises du Québec.	
du Quebec.	Numéro d'entreprise du Québec Titre du poste offert
	Avez-vous l'intention d'occuper temporairement un emploi au Québec? Oui Non
	Si oui, répondez aux questions suivantes :
	Quelle profession avez-vous l'intention d'exercer au Québec ?
Notez que la détermination	L Adresse du lieu où s'exerceront l'emploi ou les adresses des lieux, le cas échéant.
du code associé à la CNP est un critère qui relève du MIFI	
et d'EDSC/Service Canada.	Numéro du code associé à la Classification nationale des professions (à titre indicatif seulement)
Le contrôle inclut tout contrôle juridique ou de fait, direct ou indirect, de quelque manière que ce soit que vous exercez sur cette entreprise.	 Avez-vous l'intention d'occuper cet emploi dans une entreprise dans laquelle vous exercez un contrôle? Oui Noi

Indiquez tous les diplômes obtenus, à partir du plus récent, à l'exception de celui correspondant à vos études primaires. Indiquez S. O. si vous ne détenez pas d'études secondaires ou postsecondaires.	7. Renseignement sur vos études secondaires Nom de l'établissement et pays ou territoire Titre du diplôme obtenu Période des études De à	et postsecondaires Domaine de formation, s'il y a lieu
	Date de début (année/mois) Date de fin (année/mois) Nom de l'établissement et pays ou territoire Titre du diplôme obtenu Période des études	Domaine de formation, s'il y a lieu
	De Date de début (année/mois) à Date de fin (année/mois) Nom de l'établissement et pays ou territoire Titre du diplôme obtenu	Domaine de formation, s'il y a lieu
	Période des études De Loate de début (année/mois) à Loate de fin (année/mois) Nom de l'établissement et pays ou territoire	
	Titre du diplôme obtenu Période des études De Loate de début (année/mois) à Loate de fin (année/mois)	Domaine de formation, s'il y a lieu
	Nom de l'établissement et pays ou territoire Titre du diplôme obtenu Période des études De Loate de début (année/mois) Date de fin (année/mois)	Domaine de formation, s'il y a lieu

Indiquez seulement les ▶ 8. Renseignements sur vos expériences professionnelles reliées à l'emploi temporaire expériences de travail pertinentes pour l'emploi temporaire offert au Québec. Ces expériences doivent être acquises légalement dans des emplois rémunérés à temps plein ou à temps partiel. Au besoin, utilisez une feuille supplémentaire en inscrivant vos nom(s) et prénom(s) ainsi que le titre de la section. Si vous ne détenez aucune expérience de travail pertinente, indiquez S. O. (sans objet).

Nom complet de l'entreprise		
	11	
Ville	Pays ou territoire	
		11
Titre du poste occupé		Nombre d'heures travaillées par semai
Période d'emploi		
De à		
Date de début (année/mois) Date de fin (année/mois)		
Principales tâches accomplies		
<u> </u>		
<u></u>		
Nom complet de l'entreprise		
Ville	Pays ou territoire	
		Nambra d'hourse travaillées par coma
Titre du poste occupé		Nombre d'heures travaillées par sema
Période d'emploi		
Date de début (année/mois) à Late de fin (année/mois)		
Principales tâches accomplies		
Nom complet de l'entreprise		
	П	
Ville	Pays ou territoire	
Titre du poste occupé		Nombre d'heures travaillées par sema
Période d'emploi		
De à		
Date de début (année/mois) Date de fin (année/mois)		
Principales tâches accomplies		

Nom complet de l'entreprise		
Ville	Pays ou territoire	
Titre du poste occupé		Nombre d'heures travaillées par semaine
Période d'emploi		
De Loate de début (année/mois) à Loate de fin (année/mois)		
Principales tâches accomplies		
Nom complet de l'entreprise		
] [
Ville	Pays ou territoire	
Titre du poste occupé		Nombre d'heures travaillées par semaine
Période d'emploi		
De Loate de début (année/mois) à Loate de fin (année/mois)		
Principales tâches accomplies		
I		
Nom complet de l'entreprise		
I	11	
Ville	Pays ou territoire	
		П
Titre du poste occupé		Nombre d'heures travaillées par semaine
Période d'emploi		
De Late de début (année/mois) à Late de fin (année/mois)		
Principales tâches accomplies		

9.	Sé	jour	au	Qı	uéb	ec
----	----	------	----	----	-----	----

Vous devez déclarer vos statuts de séjour au Québec durant les cinq dernières années. Au besoin, utilisez une feuille supplémentaire. Cochez la case correspondant à votre situation.

	De (année/mois/jour)	À (année/mois/jour)	Permis d'études	Permis de travail	Fiche de visiteur	Autres (précisez)
1						
2						
3						
4						
5						

10. Personne rémunérée qui vous conseille, vous assiste ou vous représente dans le cadre de votre demande

Aucun traitement prioritaire ou particulier n'est accordé lorsque vous retenez les services d'une personne rémunérée. Tous les dossiers de candidature sont traités de la même façon.

Avez-vous recours à une personne rémunérée qui vous conseille, vous assiste ou vous représente ? Oui Non

Si oui, vous devez identifier la personne en cochant la case appropriée et en inscrivant les renseignements demandés :

D'un avocat membre du Barreau du Québec?

D'un notaire membre de la Chambre des notaires du Québec?

D'une personne titulaire d'une autorisation spéciale délivrée par le Barreau du Québec ou par la Chambre des notaires du Québec?

D'un consultant en immigration?

D'une autre personne rémunérée ?

S'il s'agit d'un consultant en immigration ou d'une autre personne rémunérée, indiquez ses nom, prénom et numéro d'inscription tels qu'ils apparaissent au Registre québécois des consultants en immigration :

Nom	Prénom(s)
Numéro d'inscription	

11. Autorisation donnée à l'employeur

Vous êtes libre de donner ou non l'autorisation à l'employeur qui vous offre un emploi temporaire au Québec. Il s'agit d'un consentement facultatif et le refus de donner l'autorisation n'entraînera aucune conséquence sur le traitement de votre demande.

Je refuse de donner à mon futur employeur le pouvo	oir de me	représenter auprès du Ministèr	e.
Je donne au représentant de mon futur employeur, le pouvoir de me représenter auprès du Ministère da Certificat d'acceptation du Québec. Cette autorisati demande de sélection temporaire dans le cadre du F	ans l'acco ion deme	omplissement de tous les actes leurera en vigueur pour la durée	
EN FOI DE QUOI, j'ai signé à			
Ville et pays			Date (année/mois/jour)
	11		
Nom(s) et prénom(s) du requérant	Sig	gnature du requérant	

12. Protection de vos renseignements personnels

Utilisation de vos renseignements personnels fournis

Les renseignements personnels collectés dans ce formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande de sélection temporaire. Il est possible que nous utilisions vos renseignements personnels à des fins d'étude, de recherche, de production de statistiques ainsi que pour l'évaluation de programme ou de la qualité des services. Nous pourrons aussi les utiliser pour vous communiquer de l'information concernant nos programmes ou toute information pertinente à votre demande.

Protection de vos renseignements personnels

Vos renseignements personnels seront traités de façon confidentielle. Ils ne seront consultés que par les personnes employées du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) qui ont qualité pour les recevoir, lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Notez que certains risques, règles, garanties et droits sont associés au traitement de vos renseignements personnels et que nous mettons tout en œuvre afin d'assurer la protection de ceux-ci.

Vos renseignements personnels seront conservés conformément à notre calendrier de conservation.

Conséquences de votre refus de répondre à la demande

Si vous refusez de répondre à cette demande obligatoire de renseignements personnels, nous pourrions refuser ou rejeter votre demande de sélection temporaire.

Conséquences du retrait de consentement

Notez qu'étant donné que cette demande est obligatoire, il ne vous sera pas possible de retirer votre consentement.

Vos droits en lien avec vos renseignements personnels

Vous avez le droit d'être informé(e) des renseignements personnels que nous détenons sur vous, de vous les faire communiquer et d'en demander la rectification.

Si vous êtes sur le territoire de l'Union européenne, vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos renseignements personnels ou de demander la limitation du traitement. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels au sein du Ministère. Pour savoir comment faire, consultez notre site Web à l'adresse suivante: https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/ acces-information.

Si vous pensez que l'utilisation de vos renseignements personnels n'est pas conforme à la <u>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</u>, vous pouvez porter plainte à la Commission d'accès à l'information du Québec.

Consentement à la collecte et à l'utilisation des renseignements personnels

Le consentement que vous donnez dans ce formulaire est valide jusqu'à ce que les objectifs de la collecte soient atteints.

J'ai lu cette section sur la protection des renseignements personnels et je consens à la collecte et à l'utilisation de mes renseignements personnels.

Aide pour comprendre la portée du consentement

Pour obtenir de l'assistance afin de vous aider à comprendre la portée du présent consentement, il est possible de communiquer par téléphone avec le Centre de contacts clientèle au <u>514 864-9191</u> de la région de Montréal ou de l'extérieur du Québec et au <u>1 877 864-9191</u> d'ailleurs au Québec (sans frais).

de signer et de dater cette déclaration.

N'oubliez pas de lire, de diagno et de dator ► 13. Déclaration du requérant

Je déclare que :

- Les renseignements contenus dans la présente demande et, le cas échéant, les documents annexés sont complets et exacts et que j'aviserai le Ministère de tout changement aux réponses indiquées dans cette demande dans les 30 jours suivant ce changement;
- L'offre d'emploi n'est pas pour le compte d'une entreprise sur laquelle j'exerce un contrôle.

Je m'engage à :

- Occuper cet emploi temporaire et à travailler pour l'employeur indiqué dans la présente demande, ou, si je suis un travailleur dans le domaine de l'agriculture, pour les employeurs indiqués dans cette demande, le cas échéant;
- Communiquer le plus rapidement possible avec l'organisme de réglementation compétent au Québec si ma profession ou mon métier nécessite une autorisation d'exercice (p. ex. : permis d'exercice délivré par un ordre professionnel, certificat de compétence délivré par la Commission de la construction du Québec, autorisation d'enseigner délivrée par le ministère de l'Éducation, certificat de qualification professionnelle délivré par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, certificat délivré par l'Autorité des marchés financiers);
- Obtenir, si nécessaire, une autorisation d'exercice auprès de l'organisme qui réglemente l'exercice de ma profession ou de mon métier au Québec, ou pour porter un titre professionnel réservé.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels à la section précédente.

Je comprends que le Ministère peut :

- Vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis et, je comprends que communiquer au ministère un renseignement que je sais ou que j'aurais dû savoir être faux ou trompeur constitue une infraction passible d'une amende:
- Rejeter toute demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur ou pour motif d'intérêt public;
- Refuser d'examiner ou rejeter une demande de la part d'une personne qui a fourni, depuis cinq ans ou moins, un renseignement ou un document faux ou trompeur relativement à une demande présentée en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec ou qui a fait l'objet d'une décision prise pour un motif d'intérêt public;
- Annuler une décision si elle a été prise sur la foi d'une demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur, si elle a été prise par erreur ou si les conditions requises pour la prise d'une décision favorable ont cessé d'exister ou si l'intérêt public l'exige;
- Me convoquer à une entrevue afin que je lui démontre la véracité des faits contenus dans mes déclarations, que je lui ai fourni tous les renseignements ou documents qu'il juge pertinents ou afin d'établir l'authenticité, l'intégrité ou la validité des documents contenus dans ma demande;
- Rejeter toute demande d'une personne qui n'a pas respecté une condition imposée en vertu du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés (DORS/2002-227) alors qu'elle séjournait au Québec dans les cinq ans précédant l'examen de la demande;
- Rejeter toute demande d'une personne qui n'a pas respecté une obligation lui incombant en vertu de l'article 8, 13, 14 ou 15 de Règlement sur l'immigration au Québec (RLRQ, chapitre 1.0.2.1, r. 3) dans les cinq ans précédant l'examen de la demande.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à		
Nell-	David and Amilia in	Deterfered by inform
Ville 	Pays ou territoire	Date (année/mois/jour)
Nom(s) et prénom(s) du travailleur (requérant)		
Signature du travailleur (requérant)		

Demande de sélection temporaire

A-0506-CF (2023-11)

Programme des travailleurs étrangers

Partie 2 – Liste des documents à soumettre à l'appui de la demande

Cochez la case correspondant à chacun des documents que vous soumettez. Vous devez obligatoirement joindre cette liste dûment remplie à votre demande de sélection temporaire et fournir tous les documents demandés, dans le format exigé, sans quoi votre demande pourrait être rejetée.

Pour connaître les règles en matière d'exigences documentaires (format et traduction des documents), consultez le site Web du Ministère au https://www.guebec.ca/immigration/regles-documents-formats.

N'envoyez pas de documents originaux, à moins d'indication contraire, car les documents soumis ne sont pas retournés.

		For	mulaires et déclarations	Format exigé	Document soumis
La demande (parties 1 et 2) et les déclarations (sauf mention facultative) doivent être dûment	>	1	Demande de sélection temporaire — Programme des travailleurs étrangers temporaires (A-0506-CF).	Original	
remplies, datées et signées.			idat de représentation tte section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.		
ous devez fournir ce formulaire si vous faites appel à une personne our vous conseiller, vous assister ou vous représenter dans le cadre de votre demande. Ce formulaire est disponible sur le site Web du Ministère au https://www.quebec. ca/immigration/se-faire- representer.	•	2	Mandat de représentation (formulaire A-0525-AF), dûment remplie et signée par vous et la personne qui vous représente.	Photocopie	
Si la personne qui vous représente n'est pas membre du Barreau du Québec ou de	>	3	Autorisation spéciale du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec, s'il y a lieu.		
la Chambre des notaires du Québec, vous devez fournir ce document.					

Pièces justificatives

Identité

4	•	Pages de votre passeport valide, indiquant l'identité, la date de délivrance et d'expiration du passeport ainsi que toute modification apportée à ces renseignements;	Dhata a sii a	
	•	Permis de travail, permis d'études, de séjour ou fiches visiteurs des cinq dernières années, le cas échéant.	Photocopie	

Études et travail

	5	• Diplôme(s), le cas échéant;		
	6	Relevés de notes de vos études, le cas échéant;		
9	7	Relevés 1, si vous avez déjà rempli une déclaration d'impôt au Canada ou au Québec;	Dhatasania	
· •	8	Attestation(s) de travail;	Photocopie	
	9	Curriculum vitæ détaillé et à jour;		
• ▶	10	Contrat de travail signé avec votre futur employeur.		

Pour chaque expérience de travail pertinente déclarée dans la présente demande, veuillez nous transmettre une attestation de travail.

Des contrats de travail type sont disponibles sur le site Web du Ministère au https://www. quebec.ca/emploi/embauche-etgestion-de-personnel/recruter/ embaucher-immigrant/embauchertravailleur-etranger-temporaire.

Paiement des droits exigibles



Le traitement de votre demande ne débutera qu'après le paiement des droits exigibles. Si le paiement n'a pas été joint à votre demande, s'il est insuffisant ou impossible à encaisser, nous vous retournerons votre demande.

Vous devez payer en devises canadiennes. L'argent comptant et les chèques personnels ne sont pas acceptés. Consultez le site Web du Ministère pour savoir quels sont les droits exigibles et les modes de paiement acceptés : https://www.quebec.ca/immigration/travailler-temporairement/programme-travailleurs-etrangers-temporaires/autorisations/demande-selection-temporaire#c136589.

11	Pour payer par carte de crédit (Visa, MasterCard, American Express), vous devez remplir		
	le formulaire suivant et le joindre à votre demande :	Original	
	 Paiement par carte de crédit (A-0591-F0). 		